

OCTOBRE 2015

N° 268

# INFOS

## Saint-Martin

# C'est aussi la rentrée pour les activités périscolaires

Voir pages 2 et 3



## La population rajeunit et l'

La rentrée 2015-2016 s'est effectuée de manière sereine pour les 1 440 écoliers (états) nouvelle année, la seconde depuis la mise en application de la réforme des rythmes. De nouveaux outils pédagogiques à disposition des enseignants, de même que certaines convergent vers un même point, une même finalité : l'épanouissement des je



Dans le groupe scolaire du Lion d'Or, deux classes supplémentaires ont été ouvertes

"La rentrée s'est bien passée, indique Henri Niederoest, Adjoint délégué aux Affaires et Transports Scolaires. L'enjeu était important cette année : trois classes supplémentaires ont été ouvertes. Deux au groupe scolaire du Lion d'Or (maternelle et élémentaire) et une à l'école maternelle Marcel Pagnol". Depuis quelque temps, on constate qu'un grand nombre de familles et de jeunes couples s'installent sur Saint-Martin. "Le rajeunissement de la population est une très bonne chose, renchérit l'él. En amont, nous nous sommes bien sûr interrogés sur les conséquences, à moyen et long termes, de l'augmentation de la démographie infantile sur la commune. Pour aller plus loin, un groupe de travail a d'ailleurs été constitué pour réfléchir sur d'éventuelles préconisations et solutions. En se limitant à l'existant, nos possibilités d'actions sont réduites. C'est pour cela qu'il est important d'anticiper".

### "Le périscolaire est un temps d'apprentissage ludique"

Concernant les activités périscolaires, elles ont démarré le lundi 14 septembre. "Toutes les inscriptions avaient été prises au préalable. Et, pour faire un dernier point sur l'organisation mise en place ainsi que sur le calendrier des activités proposées, le Comité de Pilotage (Copil) chargé de travailler sur ces questions s'est réuni le jeudi 10 septembre". Pour la seconde année consécutive, la Mairie propose, durant le temps périscolaire, une offre éclectique d'activités aussi bien culturelles, qu'artistiques ou sportives. On citera notamment des ateliers de découverte de la littérature, d'arts plastiques, de fabrication d'instruments de musique, de création d'un jardin urbain... "Le périscolaire est avant tout un temps d'apprentissage ludique et récréatif, tient à souligner Henri Niederoest. Un moment durant lequel on se détend avant de retrouver sa famille". La totalité des temps de garderie et une grande partie de l'animation des activités sont assurées par le person-

nel municipal (ATSEM, ETAPS, équipe de la Médiathèque...) Pour le reste, cela est encadré par différentes structures culturelles, associatives, environnementales telles que le Parc Naturel Régional des Alpilles. "Un large éventail de projets liés au territoire est proposé aux petits Saint-Martinois. C'est, selon moi, une chance d'avoir un milieu naturel si favorable à l'étude". A noter que tous les dispositifs mis en place, en lien avec le temps périscolaire, font partie intégrante du Projet Educatif Territorial (PEDT) rédigé par la Commune (lire ci-contre).



Par ailleurs, l'arrivée du nouveau directeur du Service des Sports (lire Infos Saint-Martin de septembre 2015) a permis d'amorcer un travail de fond relatif à l'occupation des installations municipales (gymnases, dojos, pistes d'athlétisme...) durant les temps scolaires et périscolaires. "Mettre en cohérence les plannings en fonction des besoins et des demandes est essentiel. C'est réorganiser pour mieux servir. Plus largement, il est important de rationaliser". Cela se traduit, par exemple, par le fait de regrouper les enfants des écoles élémentaires et maternelles à la garderie, quand cela est nécessaire.

### Quel avenir pour le numérique à l'école ?

On ne peut aborder les perspectives de la Municipalité, dessinant les contours de ce que pourrait être l'école de demain, sans parler des projets liés au numérique. Depuis la rentrée, l'élémentaire Marcel Pagnol a été doté d'un tout

## Le chiffre du mois

**229 243 €** : c'est le coût de la réforme des rythmes scolaires pour l'année scolaire 2014/2015, auxquels doit être déduit l'aide de l'Etat de 63 000 €. Dans l'Infos Saint-Martin de septembre dernier, suite à un problème d'origine informatique indépendant de notre volonté, le paragraphe qui contenait cette information a été altéré. Le bug a d'ailleurs affecté d'autres éléments du journal, comme le titre des Journées du Patrimoine. Nous nous excusons de la gêne occasionnée. Tout sera mis en œuvre pour éviter que cela ne se reproduise à l'avenir.

## Inauguration au Lion d'Or

Mardi 6 octobre à 17h30, la nouvelle classe maternelle de l'école du Lion d'Or, située rue du Chêne Vert, sera inaugurée en présence des élus et des équipes pédagogiques.



## Carte postale

### La salle du Conseil Municipal

Dès 1925, le conseil municipal décide d'offrir aux services un édifice digne de la nouvelle commune. En 1927, le conseil municipal opte pour le projet d'un bureau d'architectes d'Arles. Le bâtiment de l'Hôtel de ville est inauguré en 1929. Auparavant, de nombreuses délibérations témoignent de la progression des travaux et des choix des conseillers. L'une de ces délibérations est votée afin d'aménager l'intérieur de la mairie. De ces aménagements, la salle du Conseil Municipal, à l'exception du plafond modifié pour raison acoustique, est telle qu'à l'origine. Pour la décorer, les élus ont fait appel à un peintre : Marcel Dyf. L'artiste a réalisé les tableaux qui ornent les murs ainsi que les portraits des personnalités de l'époque, chevilles ouvrières de l'émancipation de Saint-Martin-de-Crau. La salle du Conseil Municipal a accueilli le repas d'inauguration du bâtiment, puis elle a reçu en ses murs toutes les manifestations officielles pour laquelle elle a été conçue. Ce que l'on sait moins, c'est qu'elle a aussi abrité des activités autres que celles liées à l'administration de la commune : des cours de piano, des cours de danse, par exemple, car il n'existait aucune autre salle susceptible d'accueillir des activités dédiées à la jeunesse.

(Remerciements à Mmes Eyraud, Villard et Evesque)



Danse classique en 1957, dans la salle d'Honneur

## l'école de demain se dessine

blissements publics et privé) et les 1 023 collégiens que compte la Commune. Cette scolaires, est l'occasion d'exposer les mesures actuellement en place dans les écoles. Certaines pistes d'avenir seront aussi présentés. Tous ces choix, réflexions et perspectives Saint-Martinois dans leur environnement d'apprentissage.

nouvel outil pédagogique : un tableau blanc numérique. Intuitif et interactif, il permet aux enfants d'apprendre de manière ludique. Dans un premier temps, il sera surtout utilisé par les élèves de la classe pour l'inclusion scolaire (CLIS). En outre, comme les petits Saint-Martinois, le WiFi a fait sa rentrée dans les groupes scolaires de la commune. Aussi, les changements dus aux évolutions technologiques ont lancé une nouvelle réflexion concernant les outils pédagogiques du futur et l'apport du numérique dans l'enseignement.



L'équipe pédagogique de la CLIS devant le tableau blanc numérique

### Tous à vélo !

Un autre apprentissage que l' élu souhaiterait voir se développer au sein des écoles saint-martinoises est celui de la pratique du vélo. "Cela doit devenir une perspective majeure. C'est un mode de déplacement écolo, citoyen et responsable. Il permet de travailler sa condition physique, son endurance, son équilibre... Il serait bon d'amplifier les apports théoriques et pratiques afin que Saint-Martin puisse devenir une référence en matière de partage de la route". Sur cette ligne de pensée, il a été décidé de reconduire l'opération "Un petit tour de vélo" organisée le 4 juin dernier (lire *Infos Saint-Martin* de juillet/août). Cette journée avait connu un franc succès. Elle sera donc renouvelée, "sous une forme un peu différente, indique Henri Niederoest, mais toujours en collaboration avec la Police

Municipale et les associations cyclotouristes de la ville. Plus largement, il est important de donner aux jeunes le goût du sport. Ce dernier apporte des bases et valeurs fondamentales telles que l'appropriation de son corps, la confiance, l'estime de soi... Apprendre à nager, à courir, à faire la pirouette avant font également partie des enseignements cruciaux, propices au bon développement de l'enfant". Il est aussi possible de faire du sport en s'amusant. Aussi, dans la cour de l'école élémentaire Marcel Pagnol, tous les tracés des jeux au sol ont été redessinés et revalorisés par des jeunes de l'ADDAP13, dans le cadre d'un chantier d'insertion. Cette initiative, qui s'inscrit dans le programme des actions de "Vivons en Forme" (voir page 5) sera reproduite dans tous les autres groupes scolaires.



Les jeux au sol seront redessinés dans toutes les cours d'écoles

### Le collège en travaux

Du côté du collège Charloun Rieu, les 1 023 élèves que compte l'établissement ont été répartis au sein de 38 classes. Plusieurs préfabriqués ont été installés, à proximité du bâtiment principal, afin de permettre au chantier de rénovation et d'agrandissement d'être mené à bien. Les travaux, divisés en deux phases, devraient s'achever à l'horizon 2017. La première partie est d'ores et déjà en cours de réalisation. A terme, le collège sera restructuré (accessible aux PMR) et son réfectoire agrandi, pour permettre à l'établissement de gérer l'effectif d'élèves, chaque année en augmentation.

### Focus sur le Projet éducatif territorial (PEDT)

Le PEDT est un document répondant à trois objectifs : analyser l'existant, en matière de moyens et d'infrastructures ; engager une réflexion autour du temps périscolaire ; proposer un projet en accord avec le contexte social, environnemental et éducatif local. La finalité est de définir les contours et principes de l'offre périscolaire mise en place sur la commune.

Le PEDT de Saint-Martin de Crau s'organise autour de quatre axes majeurs :

- développer des activités culturelles durant le temps périscolaire (avant l'enseignement, pendant la pause méridienne et après l'enseignement) et au sein des accueils de loisirs
- développer des pratiques sportives et alimentaires dans le cadre du Programme National Nutrition Santé (PNNS) et du programme VIF
- développer des activités liées à la citoyenneté et au respect de l'environnement
- favoriser le retour dans la famille et accompagner les parents dans leur rôle éducatif

"Ce PEDT est le fruit d'une concertation qui a duré plusieurs mois et qui a permis de mettre en œuvre, dans la sérénité, un dispositif pensé par tous et qui semble aujourd'hui satisfaire l'ensemble des parties", conclut l' élu aux Affaires Scolaires. Il a été présenté lors du dernier conseil municipal. Nous sommes aujourd'hui en attente de sa validation par la Préfecture et l'Education Nationale".

## Edito



### Citoyens ou consommateurs ? Tout baigne... ou presque !

En raison des fortes chaleurs, la piscine municipale a été très fréquentée durant la période estivale.

Qu'il s'agisse de Saint-Martinois, de touristes ou des habitants des communes alentours, des centaines de personnes sont venues profiter de nos équipements. Cette belle affluence s'explique sans doute par des tarifs d'entrée bien moins élevés qu'ailleurs, des équipements de qualité, un cadre verdoyant bien entretenu, un personnel disponible et à l'écoute... Sans compter que certaines piscines de villes voisines étaient saturées ou fermées.

Cette grosse affluence, dans et autour des bassins, nous avons su créer les conditions pour la gérer au mieux. Malheureusement, le comportement déplorable et inapproprié d'une poignée de personnes a assombri le tableau.

Si la grande majorité du public a suivi les règles du lieu, quelques-uns ont eu des paroles ou des attitudes inadmissibles. La logique de consommation prenant le pas sur leurs devoirs de citoyens, ces derniers se sont montrés peu respectueux du règlement et des autres : contestation à l'entrée sur le tarif pratiqué (pourtant le plus bas de la région), insultes proférées à l'encontre du personnel d'accueil, non-respect des règles sanitaires (refus de passer pieds-nus dans le pédiluve, de se mettre en maillot ou de passer sous la douche). Selon eux, il serait tout à fait normal de piétiner les pelouses et de marcher autour des bassins avec des chaussures !!!!

Là où la coupe a largement débordé (c'est le cas de le dire !), c'est sur la négligence de certains parents dans la surveillance de leurs enfants. Sans aucune gêne, ils les ont laissés souiller par diverses déjections les eaux des trois bassins d'été. Cela nous a obligés, pour des raisons de santé publique, à fermer la piscine, à faire évacuer les baigneurs qui n'y étaient pour rien, à leur remettre des tickets pour le lendemain, à désinfecter et à changer l'eau des bassins... Au total, ce sont des recettes perdues, des journées de vacances gâchées, et près de 10 agents mobilisés en permanence pour surveiller et nettoyer. Depuis que je suis Maire, je n'avais jamais vu un tel "je-m'en-foutisme" ! Dans ces conditions, il ne faudra pas s'étonner, la saison prochaine, que de nouvelles dispositions soient prises qui relèveront de la tolérance zéro ! A bon entendre...

Pour retrouver plus d'actualités, n'hésitez pas à consulter le blog : [www.claudevulpian2014.fr](http://www.claudevulpian2014.fr)

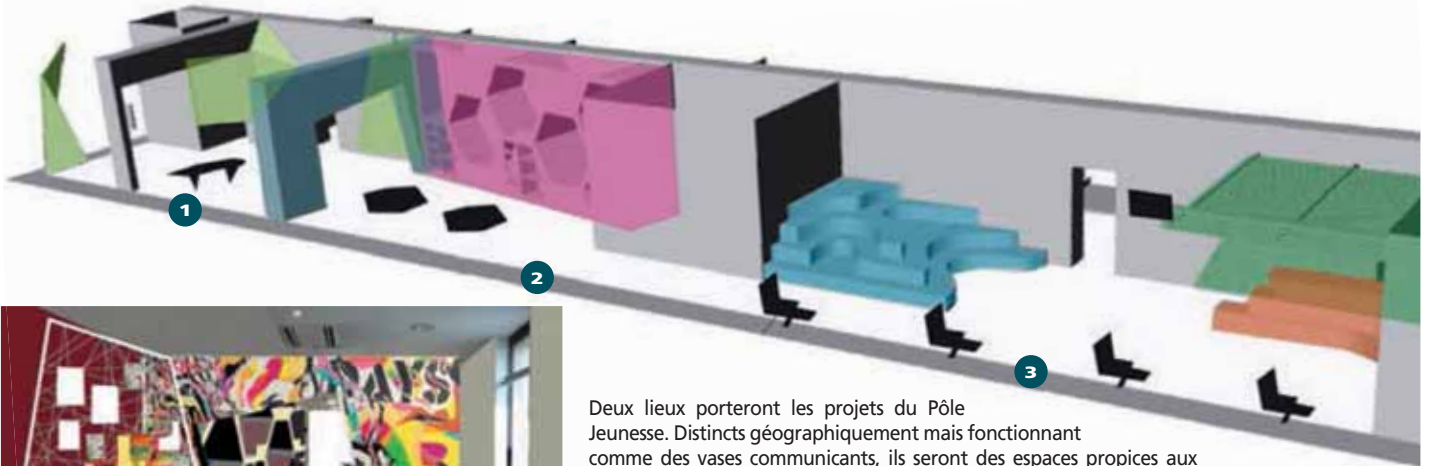
Claude VULPIAN  
Maire de Saint-Martin de Crau

# Un espace pour la jeunesse

C'était un projet de la Municipalité très attendu des jeunes de la commune : un espace leur étant entièrement dédié. Le Pôle Jeunesse porté par le Centre Social les Oliviers (CSO), qui ouvre officiellement ses portes le mercredi 30 septembre, est l'aboutissement d'un long processus de concertation et de co-conception avec les différents acteurs et publics cibles.

Deux entités, complémentaires et indissociables, accueilleront les 11-17 ans : le bâtiment situé place Georges Brassens (le rez-de-chaussée, dans son ensemble) et la salle du Prélude. Le premier accueillera les bureaux du Point Information Jeunesse (PIJ), l'Accueil de Jeunes ainsi que des espaces consacrés à la création, à l'expression, à la détente... Le second lieu sera tourné vers les activités de l'ALSH des 11-14 ans, l'accompagnement scolaire et les activités annexes du Pôle Jeunesse.

L'heure est venue de procéder à une visite guidée...



Deux lieux porteront les projets du Pôle Jeunesse. Distincts géographiquement mais fonctionnant comme des vases communicants, ils seront des espaces propices aux échanges, aux jeux, aux partages, aux rencontres... Sans occulter l'importance de la salle du Prélude au sein du Pôle Jeunesse, on s'intéressera ici aux aménagements du bâtiment principal, situé place Georges Brassens. Il est le visage du projet porté par le CSO, la Municipalité et inspiré par les jeunes et les associations saint-martinoises œuvrant pour la jeunesse. Un espace à partir duquel le Pôle Eco Design, agence en charge des aménagements, a bâti ses propositions dans une démarche écologique, respectueuse de l'impact environnemental.

La surface du bâtiment, d'une superficie de 250 m<sup>2</sup>, a été scindée en six. Chaque sous-ensemble est rattaché à un rôle précis, une mission bien déterminée. L'aménagement de chaque partie (et principalement des trois premières) a d'ailleurs été conçu pour répondre aux objectifs définis en amont. Dans le détail, cela donne :

- **Le Point Information Jeunesse (1)** : l'espace du PIJ a été totalement repensé. Plus fonctionnel et plus aéré, il est notamment doté d'un large support d'affichage inspiré d'une toile d'araignée. En accord avec la demande des animatrices du lieu, leur poste de travail a également été repensé de manière à favoriser l'échange et la convivialité. Le public sera donc reçu depuis un large bureau ouvert sur l'espace. Enfin, l'arche séparant les deux premières pièces intègre des placards de rangement et accueillera côté PIJ une grande fresque de bienvenue illustrant l'esprit du Pôle Jeunesse.

- **L'espace calme (2)** : il a été imaginé comme un cocon où l'on s'installe pour écouter de la musique, lire, se détendre, faire des recherches sur Internet... Des alvéoles, creusées dans un paroi en panneaux de bois (épicéa) sont agrémentées de banquettes en mousse pour plus de confort. La profondeur de chacune des alvéoles est variable de manière à accueillir de une à trois personnes. Par ailleurs, en écho à la fresque d'accueil de l'arche, le fond de chaque alvéole peut être détaché afin d'être personnalisé, dans le cadre d'un atelier créatif par exemple. Les parois intérieures sont équipées de prises (pour y brancher son ordinateur portable, recharger sa tablette ou son smartphone) et d'un système d'éclairage. En outre, pour permettre aux usagers d'effectuer leurs recherches sur Internet et d'accéder au réseau, via leur propre équipement multimédia, le bâtiment est équipé de bornes WiFi.

Entre l'espace calme et l'agora, un sas phonique a été aménagé afin que les conversations et activités ayant cours dans la pièce voisine ne viennent pas perturber la quiétude du lieu.

- **L'agora et l'espace cafétéria (3)** : c'est un endroit destiné aux rencontres et aux animations. Véritable lieu d'expression, il sera le théâtre de nombreuses manifestations, soirées thématiques, tremplins musicaux, ateliers créatifs... Un large gradin aux lignes souples dessine des courbes de niveau et compose un relief que les visiteurs peuvent s'approprier dans des configurations multiples. De l'autre côté de la pièce, une large pergola ajourée dessine l'espace café. Convivial et fédérateur, il s'articule autour d'un grand comptoir. Pensé dans le même langage "topographique" que le gradin, le comptoir est composé de cinq banquettes superposées qui peuvent être réparties dans l'espace en fonction de l'usage du lieu. A noter que l'installation prochaine d'un vidéoprojecteur et d'un écran déroulant permettra à l'agora d'accueillir des séances de projection de film. Autre petite touche originale : sur le rebord de chaque fenêtre, des assises individuelles invitent à profiter de la lumière.

- **La salle dédiée aux jeux en ligne** : elle sera équipée d'ordinateurs performants pour "gamers".  
 - **Le labo vidéo** : un poste de travail informatisé, un fond vert et du matériel d'enregistrement audio/vidéo permettront aux utilisateurs de donner libre cours à leur créativité en produisant des supports de qualité (court-métrage, clip musical, vidéo de "Youtubeur"...).  
 - **L'accueil anonyme** : il permet aux animateurs de recevoir les jeunes à leur demande, en toute discrétion.

**A noter !** Cet espace moderne et innovant sera inauguré le **vendredi 16 octobre, à 18h.**

**Horaires d'ouverture, à compter du 30 septembre**  
*(susceptibles d'évoluer avec les futurs projets)*

**Hors vacances scolaires** - Mardi, jeudi et vendredi de 15h à 19h30 / Mercredi et samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h

**Durant les vacances scolaires** - Mardi et jeudi de 13h30 à 19h / Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h30

## VIF, entre bilan et projets

Tout comme les écoliers, le dispositif Vivons en Forme (VIF) a lui aussi fait sa rentrée. Voici un petit zoom sur les actions menées ou en cours.

VIF est un programme national axé sur les bienfaits d'une alimentation saine et d'une activité physique régulière. Sur la commune, il est coordonné par la diététicienne Carol Cortés. Recrutée par la Municipalité en 2013, elle a pour mission de mobiliser les acteurs de proximité afin d'aider les familles à adopter des comportements plus favorables à leur santé.

Durant l'année 2015, plusieurs actions ont été mises en œuvre dans cette optique : formation "équilibre alimentaire" auprès de personnes qui accompagnent des familles en difficulté ; mensualisation des newsletters ; opération "brochettes de fruits" dans le cadre de la Fraîch'attitude avec le Relais d'Assistants Maternels (RAM) ; participation d'une coordinatrice nationale VIF à des réunions de travail et à différentes formations (avec la proposition de nouveaux ateliers pour les animateurs du temps périscolaire)...

L'un des projets phares était l'organisation de deux conférences interactives sur l'alimentation (pour les écoliers) et l'eau



Lors de l'atelier "brochettes de fruits" du RAM

(tout public), menées en partenariat avec le service Environnement. Elles étaient articulées autour d'animations scolaires comportant 5 thématiques, dont la découverte de la Maison de la Crau.

Pour 2016, plusieurs pistes pédagogiques sont en attente de validation de la part de l'Inspection Académique, dont une réflexion autour d'une "carte temps-piétons". Par ailleurs, de nouveaux tracés de jeux dans les cours de récréation seront réalisés (à l'instar de ce qui a été effectué en partenariat avec l'ADDAP13 à l'école élémentaire Marcel Pagnol).

## Terrain de la SIMT : une affaire suivie de près

Ces dernières semaines, diverses informations sont parues dans la presse et autres médias au sujet du site de la Société Industrielle de Munitions et Travaux (SIMT). Jugeant cette campagne "dangereuse et irresponsable", la Municipalité souhaite revenir sur les faits.

Placée en liquidation judiciaire en 2006, cette société était chargée de la destruction des munitions de l'armée. Il y a plus de 50 ans, elle s'était installée sur des terrains privés situés à environ 10 km de la zone urbaine saint-martinoise. Dès lors, la Municipalité n'avait cessé d'alerter les services de l'Etat sur les dangers de cet établissement. Il y a plusieurs années, la Préfecture, consciente de ce problème, avait d'ailleurs suspendu la poursuite des activités de la SIMT. Depuis, l'accès au site est formellement interdit et les services de l'Etat sont intervenus sur place dans le cadre de différentes campagnes de dépollution. Ces dernières se poursuivent annuellement et sont encadrées par des spécialistes de l'armement, sous la surveillance de la gendarmerie. A ce jour, **80 % des munitions ont déjà été enlevées et détruites**. Concernant les munitions encore visibles, une partie n'est que de la ferraille non dangereuse, mais la dépollution définitive du site demeure une priorité absolue.

"Toutefois, dans le contexte plus que sensible de Vigipirate, la Commune regrette la médiatisation de cette affaire. Face à de tels enjeux de sécurité, nous préférons opter pour la discrétion, tout en continuant à suivre ce dossier au plus près."

Concernant l'information de la population, un article était consacré à ce sujet dans le journal municipal de septembre 2008. A l'époque, toutes les réponses avaient été apportées aux Saint-Martinois qui avaient souhaité des précisions. Par contre, étant donné la nature sensible du sujet, les demandes établies sous couvert d'anonymat étaient, et sont toujours, systématiquement renvoyées vers la Préfecture, en charge du dossier. Pour le Maire et son équipe municipale : "C'est faire preuve d'irresponsabilité que d'exposer ainsi cette affaire sur tous les écrans. Si ce site pose problème face à la menace terroriste, bien réelle, les autres hypothèses évoquées par l'association à l'origine de cette campagne sont totalement infondées. Nous avons toujours refusé de jouer avec la peur des Saint-Martinois à des fins démagogiques. Nous laissons cette responsabilité à celles et ceux qui attisent les craintes, sans nécessairement en mesurer les conséquences. Et les réactions de nombreux Saint-Martinois, eux aussi scandalisés par les risques d'un tel tapage, nous confortent dans ce choix."

**A noter !** Le 8 septembre dernier, une nouvelle réunion s'est tenue à la Préfecture. Les services de l'Etat ont alors présenté les mesures qui devraient en principe définitivement écarter tout danger. Ces dispositions sont l'aboutissement d'un long processus d'études et d'analyses, entrepris depuis des années (ces questions étant trop pointues et sensibles pour être traitées dans l'urgence). La Municipalité restera bien sûr vigilante, comme elle l'a toujours été, jusqu'à la résolution de cette triste affaire.

## Consultation autour du SCOT

Du 26 au 30 octobre, une exposition publique autour du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays d'Arles sera installée dans le hall d'accueil de la mairie. Ce projet concerne les habitants de trois structures communautaires : ACCM, la Vallée des Baux et des Alpilles ainsi que Terre de Provence. Il a pour vocation d'apporter des réponses globales à des questions, simples mais essentielles, pour les 15 prochaines années : où se loger, comment se déplacer, où travailler...

Le SCOT est un document stratégique d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de planification élaboré à l'échelle intercommunale par le syndicat mixte du Pays d'Arles. Il vise à mettre en cohérence les différentes politiques publiques d'un territoire. A ce titre, il s'intéresse à différentes problématiques telles que les lieux dédiés à l'économie et au commerce, le tourisme, l'habitat, les transports, les déplacements, la consommation d'espaces, l'environnement... Le SCOT assure l'articulation avec les autres documents d'urbanisme, avec lesquels il doit être compatible (ou qu'il doit prendre en

compte). Une fois élaboré, il servira de référence aux différentes politiques sectorielles. Le SCOT se mène en trois étapes : un **diagnostic** (faisant ressortir les caractéristiques du territoire dans les domaines précités), un **projet politique** (appelé "Plan d'Aménagement et de Développement Durable") et une **traduction réglementaire du projet** (formalisée dans le "Document d'Orientations et d'Objectifs").

En complément de l'exposition saint-martinoise prévue du 26 au 30 octobre dans le hall d'accueil de la mairie, trois **réunions publiques** sont programmées afin de présenter le diagnostic et le PADD. Elles débiteront toutes à 18h.

- Mercredi 30 septembre à Châteaurenard (salle de l'Etoile - 10, avenue Léo Lagrange)
- Vendredi 2 octobre à Arles (Espace Van Gogh - Grand Amphithéâtre - Place Félix Rey)
- Mercredi 14 octobre à Saint-Rémy-de-Provence (salle d'Honneur de l'Hôtel de ville - Place Jules Pellissier)

Enfin, une **enquête publique** sera organisée avant l'approbation officielle du SCOT, prévue pour début 2017.

Pour plus d'informations : <http://www.pays-arles.org>, rubrique "Le SCOT"



## Une écologue pour Natura 2000

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, Elodie Gerbeau est la nouvelle Chargée de mission Natura 2000. Dans ce cadre, elle met en œuvre la phase d'animation du Document d'Objectifs (Docob) des sites "Crau centrale - Crau sèche" (ZSC) et "Crau" (ZPS).



Elodie Gerbeau, 29 ans, est titulaire d'un Master professionnel "Gestion des eaux et milieux aquatiques". Après ses études, elle a notamment animé le Docob de la Vallée du Galeizon, élaboré celui du site Natura 2000 "l'Ouvèze et Toulourenc", travaillé sur l'impact environnemental de projets de ligne à grande vitesse, animé le Docob des sites Natura 2000 de l'Etang de Berre...

Aujourd'hui, ses missions s'inscrivent dans la continuité de son parcours : "Je sais comment fonctionne la démarche Natura 2000 et je perfectionne ma connaissance du territoire. Sur le pourtour de l'Etang de Berre, l'étendue protégée par Natura 2000 est de 1 500 ha. En Crau, elle couvre une surface cumulée de 43 000 ha, qui s'étend d'Arles à Salon-de-Provence. C'est très motivant ! En plus, la Crau possède une renommée internationale pour ses actions d'ingénierie écologique : il n'y a qu'ici que l'on plante des fourmis pour restaurer un site ! La Crau a un fort potentiel économique et culturel, et il existe sur Saint-Martin un dynamisme indéniable qui donnait envie de venir ! Je me sens soutenue par mes différents responsables, on me donne les moyens de mettre en place des actions, tout en conservant une grande autonomie. Par ailleurs, mon bureau est installé au sein de la Maison de la Crau, un emplacement stratégique permettant un contact direct avec les gestionnaires." Au cours des prochains mois, plusieurs chantiers l'attendent. "Le nouveau Docob date de mars 2015. Pour l'animer, je travaille sur un planning prévisionnel d'actions, qui sera réajusté chaque année en fonction des besoins. La convention d'animation a débuté le 1<sup>er</sup> juillet dernier pour une période de 3 ans. Les projets sont divers, ils vont de la restauration écologique de zones humides au suivi des populations de Lézard ocellé, en passant par l'étude des menaces existantes sur le Crique de Crau... Il s'agit de trouver des compromis entre développement économique du territoire et préservation de l'environnement. Dans le cadre de Natura 2000, les activités de loisirs (pêche, visites...) et économiques (pâturage, foin de Crau...) sont possibles. L'enjeu réside dans la prise de conscience des acteurs de l'intérêt écologique des espaces protégés. Pour y parvenir, le Docob propose des actions de communication et de sensibilisation telles que des manifestations, des plaquettes d'information, des expositions... Mais mon quotidien porte surtout sur la concertation, le dialogue territorial... Pour cela, mon métier est celui d'un écologue et non d'un écologiste, c'est-à-dire celui d'un scientifique et non d'un militant."

**A noter !** Pour en savoir plus, une rubrique Environnement / Natura 2000 a été créée sur le site Internet de la ville. Son contenu sera étoffé au fil des prochaines semaines.

## En bref

### Réunion publique

Le projet de centrale photovoltaïque au sol dans le secteur de la Dynamite, porté par Solaire Direct, nécessite une mise en compatibilité du document d'urbanisme. Afin d'expliquer cette procédure aux Saint-Martinois et leur présenter les caractéristiques du projet, une réunion publique sera organisée le **mercredi 14 octobre à 18h, salle AQUI SIAN BÈN.**



Photomontage représentant le projet

### Bâchez vos remorques !

Pour leurs trajets vers la déchetterie, de nombreux administrés utilisent leur remorque. Comme l'exige le Code de la Route, **toutes les précautions utiles doivent être prises pour que le chargement d'un véhicule ne puisse causer de dommages ou de danger.** Un amarrage solide est nécessaire, et les bâches ou autres accessoires (mobiles ou flottants) doivent être fixés à la remorque. En effet, les branchages, sacs plastiques ou autres objets qui tombent ou s'envolent peuvent occasionner des dégâts sur la voirie mais aussi dans les champs alentours : incidents lors de la récolte du foin de Crau, ingestion de matières indésirables par les moutons... **A noter !** Tout contrevenant s'expose à une amende de troisième classe.

### Informez-vous sur l'OPAH

Depuis le début de l'année, la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM) associe les communes de son territoire à la campagne de promotion de la 2<sup>ème</sup> Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Ce dispositif est destiné à conseiller et accompagner les propriétaires dans le projet de réhabilitation de leur bien immobilier, en leur permettant de bénéficier de subventions, **sous conditions.** Lors de la 1<sup>ère</sup> OPAH, quatre-vingt deux logements ont été restaurés de manière durable grâce aux aides d'ACCM et de ses partenaires, générant près de 4 millions d'euros de travaux. Cela représente des chantiers pour l'équivalent de 80 temps pleins, ayant majoritairement bénéficié aux artisans locaux. Dans ce cadre, plus de 2,3 millions d'euros de subventions ont été accordés aux propriétaires. **Pour en savoir plus, une exposition constituée de 3 panneaux sera installée du 26 au 30 octobre au Pôle Aménagement et du 2 novembre au 30 décembre dans le hall d'accueil de la mairie.**



**Type de travaux éligibles** - Reconversion de biens vacants - Remise aux normes de logements inconfortables - Création de logements de qualité à des loyers accessibles - Adaptation de logements aux difficultés liées au vieillissement et au handicap - Lutte contre la précarité énergétique.

**A noter !** Une permanence de l'OPAH est tenue au Pôle Aménagement tous les 15 jours (semaines impaires), le jeudi de 9h à 12h.

**Renseignements au 04 86 52 60 80**

## Elections régionales

Dans le cadre d'une procédure de révision exceptionnelle des listes électorales, mise en œuvre sur l'ensemble du territoire français, les personnes ayant fait leurs démarches entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2015 verront leurs demandes prises en compte au 1<sup>er</sup> décembre 2015 (et non au 1<sup>er</sup> mars 2016). Si elles le désirent, elles pourront donc voter lors des élections régionales des 6 et 13 décembre prochains.

### "Ma JDC" sur mobile

Afin de renforcer l'accompagnement des 780 000 jeunes qui passent chaque année leur Journée Défense et Citoyenneté (JDC), la direction du service national du ministère de la Défense lance une toute nouvelle application smartphone qui facilitera les démarches et les informations utiles relatives à cette journée. Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et Android, l'application propose de très nombreuses fonctionnalités : préparation de l'itinéraire et calcul du temps de trajet vers le site de la JDC, informations pratiques (horaires, programme de la journée...), opportunités de stage et/ou de carrières au sein des armées et de la gendarmerie, sur le service civique ou les missions locales... **A noter !** Les jeunes ne possédant pas de smartphone ont toujours la possibilité d'entreprendre leurs démarches de manière "classique" (réception de la convocation détaillée et contact téléphonique avec les centres du service national).



### "Bienvenue chez vous"

Du 9 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2015, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses partenaires renouvellent l'opération "Bienvenue Chez Vous". Dans ce cadre, des avantages exclusifs vous attendent tous les vendredis, samedis et dimanches. Le principe est simple : **1 entrée achetée = 1 entrée offerte et des accueils privilégiés sur plus de 250 sites touristiques !** Sur la commune, profitez-en pour découvrir ou redécouvrir la Maison de la Crau. Sur Arles, pourquoi ne pas faire un tour du côté de l'Amphithéâtre, du Théâtre Antique, des Cryptopotiques, des Thermes de Constantin...

<http://bienvenuechezvous.regionpaca.fr>  
Page Facebook : Bienvenue Chez Vous

### Un insigne pour les malentendants

Jour après jour, l'Oreille blanche fait un peu plus parler d'elle. Jean-Pierre et Marielle Montaufier, soutenus par le Lions Club, multiplient en effet les rencontres pour informer la population de l'existence et des modalités d'attribution de cet insigne, créé par Jean-Pierre. L'Oreille blanche permet aux personnes souffrant de surdité d'être facilement identifiées par leurs interlocuteurs. Michel Drucker, Charles Aznavour, Sophie Davant ou encore Michel Cymès font partie des personnalités déjà sensibilisées. Par ailleurs, en septembre, le Magazine de la Santé de France 5 s'est fait l'écho de l'opération, et d'autres émissions devraient suivre.



Marielle Montaufier aux côtés de Charles Aznavour Plus d'infos sur Facebook, page "L'Oreille blanche"

# Loisirs et Associations

## Manerbio, notre jumelle italienne

C'est aujourd'hui officiel : la ville possède une nouvelle jumelle. Saint-Martin de Crau et Manerbio viennent en effet d'unir leurs destins dans une philosophie commune d'amitié et de fraternité...

### Les étapes d'une union prometteuse

- Il y a environ 5 ans, Raphaël Megalizzi, Saint-Martinois d'origine italienne, proposait à la Municipalité de donner vie à un nouveau jumelage. L'idée ayant séduit les élus, il a très vite débuté les démarches. "Pendant 3 ans, nous avons recherché la candidate idéale selon des critères très précis : localisation, attraits culturels et touristiques, points communs, santé économique, démographie... Par exemple, il fallait une commune du nord, afin de permettre des échanges durant le week-end. Cependant, en raison des élections en Italie, notre projet n'était pas une priorité pour les Italiens... Alors, en plus des contacts téléphoniques, nous avons également publié une annonce sur un site spécialisé dans le jumelage. Des représentants de Manerbio nous ont finalement contactés par ce biais. Contrairement à d'autres candidats, les membres de cette équipe municipale, élue en 2013, montraient une vraie motivation pour le projet. En plus de l'enrichissement des échanges sur le plan humain, ils envisageaient aussi de monter des opérations communes (afin de bénéficier de subventions européennes spécifiques)".



Lors de la signature saint-martinoise de la Charte de Jumelage Saint-Martin, le 25 juillet, cet événement s'est déroulé lors de la Fête Votive avec des danses, des échanges de cadeaux, le dévoilement de la plaque "Avenue de Manerbio"... En Italie, le 12 septembre, la signature a eu lieu durant la Fête du Peuple. Sur place, les élus et les membres du jumelage saint-martinois ont été séduits par l'accueil des habitants et des commerçants, qui avaient habillé leurs devantures aux couleurs de la France. Là encore, des cadeaux étaient à l'ordre du jour, sans oublier un cortège avec une fanfare de renommée, ou encore l'inauguration du "Parc Saint-Martin de Crau"...

### Des projets pour sceller l'amitié

Raphaël Megalizzi est aujourd'hui Président du Comité de jumelage, comptant une quarantaine de membres. Pour lui, "ce jumelage a une saveur particulière. Imaginez que la génération de mon père n'avait pas le droit de parler Italien ! Pour tisser des liens forts entre nos deux communautés, l'association ne s'interdira rien : échanges sportifs, culturels, scolaires, économiques, voyages organisés... Une première manifestation, "La semaine du cinéma italien", est déjà programmée pour janvier en partenariat avec le CDC et la Médiathèque... Si vous désirez

nous rejoindre, il suffit de vous faire connaître auprès de la Maison des Associations. Du moment qu'on aime quelque chose dans l'Italie, il faut venir : la langue n'est pas une barrière !".

**Quelques mots sur Manerbio** - Cette ville de 13 000 habitants est située en Lombardie, au sud du lac de Garde dans la Province de Brescia (entre Milan et Venise). Tout comme Saint-Martin, elle conserve un caractère rural, avec d'importantes activités agricoles et d'élevage (exploitations de porcs et de bovins avec notamment la bufflonne, dont une fameuse mozzarella porte le nom). Le tertiaire y est également présent. Plusieurs manifestations ponctuent la vie locale : Fête des associations, carnaval, Fête patronale, festivals de musique, accueil de l'étape d'une course de vieilles voitures de collections... Enfin, un petit clin d'œil original : il y a 120 ans, l'usine de la Dynamite était ouverte avec des personnes venues d'Italie. A Manerbio, ce sont des Français qui étaient à l'origine de la création d'une manufacture de filature.



Lors de la signature de la Charte de Jumelage à Manerbio

La suite, c'est Michel Tosi, Conseiller Municipal délégué au Jumelage qui la raconte : "dans cette équipe, il y a beaucoup de jeunes qui partagent nos aspirations politiques. A des moments différents, Raphaël et moi les avons rencontrés en Italie, et nous sommes tous deux revenus enthousiasmés. Lors de la Fiest'Assos 2014, nous avons accueilli deux de leurs élus, et l'union de nos villes est devenue une évidence. Ensuite, il a fallu du temps pour procéder aux différentes démarches, pour finalement aboutir aux deux magnifiques cérémonies des 25 juillet et 12 septembre derniers. Dans l'intervalle, une délégation italienne avait participé à la Fête du Printemps 2015 : un beau moment partagé avec nos amis du jumelage allemand."

**Deux très belles cérémonies** (voir photos en page 12) - La création d'un Comité de jumelage relève de procédures bien définies, ponctuées par la signature d'une Charte dans chacune des deux villes. A

## La nature en toile de fond

Comme tous les mois, la Maison de la Chasse et de la Nature (MCN) propose, au travers d'un programme d'activités enrichissantes et vivifiantes, de captiver notre regard et d'oxygéner nos poumons.

Du 30 septembre au 31 octobre, la 6<sup>ème</sup> édition des "Rencontres Photographiques animalières et de nature" prend ses quartiers à la Samatane. Une soixantaine de photographes de la région y expose des clichés qui mettent en lumière la technique des artistes et la beauté brute de leurs modèles. Le vernissage de l'exposition se déroulera le **vendredi 2 octobre** à 18h. A noter que, le dimanche 18 à partir de 12h, la MCN réunira, autour d'un repas tiré du sac, les photographes et les Saint-Martinois férus du 8<sup>ème</sup> art. Concernant le traditionnel rendez-vous "visionnage de photos", il se déroulera le **samedi 10 octobre** à 9h30. Les personnes souhaitant connaître l'avis d'autres passionnés sont invitées à amener une clé USB contenant une quinzaine de clichés.

Les sorties seront au nombre de deux ce mois-ci. La première, organisée le **jeudi 15 octobre** sur le thème des "Plantes sauvages comestibles" se fera en compagnie de Josyane Rolland et d'Anne-Marie Rovai. Cette matinée, au cœur du Massif du Tallagard, se prolongera par un repas tiré du sac. Le **jeudi 22**, c'est le "sentier des douaniers", sur le site naturel de la Côte Bleue, que les promeneurs auront l'occasion de fouler. Pour cette randonnée sur la journée, n'oubliez pas d'apporter votre pique-nique. Prévoir également, pour chaque sortie, des bonnes chaussures de marche, une casquette et une bouteille d'eau. Le rendez-vous est fixé à 9h, devant la structure.

**Animations gratuites - Renseignements et inscriptions au 04 90 55 12 56**



© Bacquet

## La Maison de la Crau en automne

Les particularités de la Crau sont à découvrir ce mois-ci par le biais d'une très belle exposition, d'une sortie instructive et d'un chantier d'éco-jardinage ouvert à tous.

**"La Crau, entre Camargue et Alpilles"** - Les aquarelles du biologiste Denis Clavreul sont visibles jusqu'au **16 mai 2016**. Entre recherche scientifique et production artistique, les croquis et scènes de vie que l'artiste saisit sur le vif dépeignent la beauté et la richesse faunistique, floristique et culturelle du territoire.

### "La Crau et ses oiseaux"

Cette sortie gratuite en compagnie d'un guide naturaliste est organisée le **vendredi 9 octobre**, à 9h. Rendez-vous fixé à l'entrée de la structure - Inscription obligatoire.

### "Une petite Crau pour la Maison de la Crau"

Suite à sa campagne de financement participatif

(lire *Infos Saint-Martin* de septembre) pour lui permettre de recréer une "Petite Crau" sur les espaces verts situés derrière la structure, la Maison de la Crau invite les Saint-Martinois à prendre part au projet. Le **samedi 17 octobre**, de 14h à 17h, il met en place un chantier participatif tout public durant lequel les membres de l'association "Un enfant - Un jardin", partenaires du projet, initieront les habitants à des techniques d'éco-jardinage. Ils pourront ainsi contribuer à la construction de murs en galets, terre et paille, à la création d'une palissade en cannes de Provence et à la fabrication de jardinières en osier tressé. Animation gratuite, ouverte à tous à partir de 5 ans et dans la limite de 20 places - Inscription obligatoire.

**Tarifs d'entrée : de 3 à 4,50 € - Renseignements au 04 90 47 02 01**



Denis Clavreul (au centre) durant le vernissage de l'exposition, le 11 septembre dernier

## CDC : du choix et du bon !

Du hall d'exposition à la salle de cinéma, en passant par la scène du Galet, tous les espaces du Centre de Développement Culturel (CDC) seront mobilisés pour proposer au public une offre éclectique de divertissements.

**Dans le hall** - Les œuvres de Michel Mauche sont visibles jusqu'au 10 octobre. Ensuite, du 12 au 24 octobre c'est la "Quinzaine de l'Orient" qui sera mise en lumière sur les murs de la structure. Et, pour clôturer le mois, Manola Ruffato-Martin membre de l'association des Artistes Peintres et Créateurs de la Crau, montrera l'étendue de sa passion et la précision de sa technique artistique, du 26 octobre au 7 novembre. Entrées libres.

**Sur les écrans** - Le mois "Art et essai" investit la salle de cinéma du 30 septembre au 27 octobre. Chaque jeudi, un film différent sera projeté, à savoir : "Taxi Téhéran" de Jafar Panahi, "Mustang" de Deniz Gamze, "Dheepan" de Jacques Audiard et "Youth" de Paolo Sorrentino (tarif : 7 € la séance).

**Sur la scène** - Pour ouvrir la nouvelle saison culturelle sur les chapeaux de roues, le Galet accueille l'une des têtes d'affiche de sa programmation : Michael Jones. Ce musicien de talent, Gallois d'origine et Français de cœur, viendra présenter son nouvel album le samedi 3 octobre à 21h. Après avoir contribué au succès du trio "Fredericks Goldman Jones" avec ses deux amis et acolytes dans les années 90, il revient seul sur scène. Pour les nostalgiques, il reprendra quelques tubes qui ont fait la renommée du groupe (tarifs : 22 et 25 €). Le mardi 6 octobre, à 18h30, le cycle "Connaissance du Monde" revient avec 6 nouveaux rendez-vous oniriques. Le premier, commenté par Eric Lorang, sera consacré à ce magnifique pays de feu et de glace qu'est l'Islande (tarifs : 8 et 5 €). Enfin, le samedi 17 octobre à 21h, l'Orchestre National de Barbès investira la scène du CDC pour un concert aux sonorités orientales (voir page 16).

Renseignements et réservations au 04 90 47 06 80

## Foire d'Automne

A chaque saison, son passe-temps. De la fin de l'été au début de l'automne, les stands de ventes en tous genres fleurissent sur le territoire. Saint-Martin ne déroge pas à la règle avec sa Foire d'Automne, prévue cette année le dimanche 11 octobre.

Durant toute la journée, en centre-ville, les étals des commerçants et artisans seront offerts à la curiosité des promeneurs. Organisée par la Municipalité, la Foire d'Automne est le rendez-vous annuel propice aux flâneries, petites trouvailles, négoce et bonnes affaires. Plusieurs nouveautés cette année : les démonstrations de danses country proposées par la Rythmo, les puces des couturières et petites mains créatives ou encore l'exposition de voitures anciennes et américaines. Par ailleurs, sous la Grande Halle, les Artistes Peintres et Créateurs de la Crau exposeront leurs œuvres aussi variées que colorées et, sur la place du Général de Gaulle le "Salon de l'auto" sera mis en place.



Une bonne occasion pour tous de profiter de la douceur de la saison dans les rues de Saint-Martin.

Renseignements : 04 90 47 98 40

## A l'école du goût...

Avec l'appui des associations, des commerçants et des restaurateurs de la ville, La Municipalité propose une nouvelle fois de faire honneur aux plaisirs de la table. Du 12 au 17 octobre, les palais seront en fête avec la 15<sup>ème</sup> édition de la Semaine du Goût.

Destinée de prime abord aux scolaires avec un programme d'activités ludiques et éducatives autour de la cuisine et du bien manger, la Semaine du Goût est devenue, au fil des saisons, un rendez-vous incontournable de la ville. Les animations proposées chaque année invitent toujours davantage à la gourmandise.

Avec la complicité des professionnels saint-martinois (cuisiniers, boulangers, éleveurs...) et d'associations, la Municipalité dresse la table. Au menu : des ateliers, des démonstrations, des conférences, des visites... pour les écoliers mais aussi pour le grand public. A noter que, dans le cadre du programme Vivons en Forme (VIF), les repas élaborés par la Cuisine Centrale et la diététicienne de la Ville seront centrés sur les spécialités du nord de la France. Dans chaque école, une classe sera désignée pour choisir le menu de la semaine des demi-pensionnaires. Du côté du restaurant César Bernaudon, quelques Saint-Martinois fréquentant l'établissement se sont portés volontaires pour participer à la sélection du contenu des repas et à la confection de gâteaux. Pour sa part, la Médiathèque proposera toute une série de rendez-vous sur la thématique du miel (lire ci-dessous). Enfin, le traditionnel "Vendredi



Dégustations", organisé à la Maison du Tourisme, se déroulera le 16 octobre au matin.

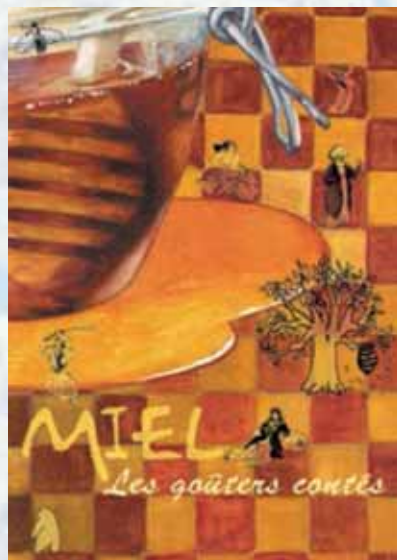
Bon appétit !

Renseignements au 04 90 47 98 40

## Octobre sous le signe de l'abeille

Ce mois-ci, vous pourrez faire votre miel des rendez-vous proposés à la Médiathèque ! A l'occasion de la Semaine du Goût, le butinage est au programme...

Une exposition très instructive sur les abeilles et leur délicate production sera installée tout le mois dans les locaux de la Médiathèque. Des panneaux informatifs, objets et documents liés à l'apiculture y seront présentés du 6 au 28 octobre. Le jeudi 15, le spectacle "Qui miel me suive" sera proposé aux scolaires. Samedi 17, une dégustation /



vente de miel sera proposée par M. Chambon, apiculteur à Mouriers. Elle sera suivie, à 16h, d'un "Goûter conté miel", un spectacle concocté et interprété par Clément Goguillot de la Cie Délices de scène (à partir de 6 ans, nombre de places limité, réservation conseillée). Samedi 24 à 14h30, Sophie Berton, apicultrice à Fontvieille, animera une conférence-débat autour d'un sujet aux résonances hélas actuelles : "Le rôle de l'abeille dans l'environnement".

D'autres rendez-vous complètent le programme : une "Boîte aux (belles) lettres", accueillera les usagers désireux de découvrir ou de faire partager les perles de la rentrée littéraire, le vendredi 9 octobre à 18h. "Raconte-moi une histoire", le rendez-vous des petits à partir de trois ans, aura lieu le mercredi 14 à 16h, avec une ribambelle d'histoires à dévorer ! Enfin, le vendredi 30 octobre à 20h30, à l'occasion d'Halloween, Laurie et Philippe vous inviteront à une soirée de lectures frissonnantes, "les contes de la salle rouge" (déconseillée aux âmes sensibles et aux moins de 13 ans).

Animations gratuites

Renseignements au 04 90 47 27 49



## Gazette

### Rendez-vous du 3 octobre

Voici un petit rappel pour ne pas oublier les rendez-vous du samedi 3 octobre, déjà présentés dans *l'Infos Saint-Martin* de septembre (toujours en ligne sur le site officiel de la ville).

**Braderie du Secours Populaire** - Elle se déroulera de 14h à 18h à la salle des Fêtes. Entrée libre.

**Foulée de la Crau** - Rendez-vous à la Baisse de Raillon, à partir de 14h30, pour assister aux différentes courses. Entrée libre. **A noter !** Pour les retardataires qui souhaiteraient s'inscrire, contactez au plus vite le 06 09 52 51 20.

### Conférence de Serge Tisseron :

#### "Grandir avec les écrans"

Organisée par le Centre Social les Oliviers et des bénévoles, cette conférence est co-financée par la Caisse d'Allocations Familiales. Elle se tiendra à 15h, salle Mistral.



Participation : 2 € / Renseignements au 04 86 52 03 30.

Pour plus d'infos : [www.saintmartindecrau.fr](http://www.saintmartindecrau.fr)  
Rubrique Actualités / Manifestations

### Vide-greniers scolaires

**Ecole de Caphan** - L'association des parents d'élèves Ti Marmaille vous attend le **dimanche 4 octobre**, de 8h30 à 17h, sur le parking de l'école. Entrée libre, petite restauration et buvette sur place. Tarif pour les exposants : 5 € les 3 m. Réservations au 06 60 86 39 87 ou par mail : timarmaille@yahoo.fr

**Ecole privée du Sacré Cœur** - L'association des parents d'élèves vous donne rendez-vous le **dimanche 11 octobre**, de 9h à 17h. Entrée libre. Tarifs pour les exposants : 5 € les 3 m. Les fiches d'inscriptions sont disponibles à l'accueil de la Maison du Tourisme et de la Maison des Associations. Renseignements au 06 13 42 78 87.

**A noter !** Les bénéfices de chacune de ces journées serviront à soutenir et financer de futurs projets pédagogiques.

### Opération "brioches"

A l'initiative de l'association La Chrysalide d'Arles, l'opération "brioches" revient du **5 au 11 octobre**. Les profits permettront, encore cette année, de financer des actions en faveur des adultes handicapés. La matinée du vendredi, l'association tiendra un stand sur le marché. Enfin, le dimanche 11, les bénévoles seront présents à l'église à la sortie de la messe.

Contact : Patrick Clamour au 06 24 73 04 54  
Secrétariat de l'association : 04 90 96 95 95

### Salon de la Maquette

**Samedi 10 et dimanche 11 octobre**, le Rassemblement du Model Club de la Crau (RMCC) organise une nouvelle édition de son Salon de la Maquette, du Modélisme et des Arts Créatifs. De 10h à 17h30, salle Mistral, les



visiteurs pourront apprécier un large éventail de miniatures et de modèles réduits plus vrais que nature (trains, bateaux, voitures, charrettes, figurines, châteaux cathares, reconstitutions de batailles historiques...). Une bourse d'échanges toutes collections et des démonstrations de véhicules routiers, de bateaux en bassin et de trains à vapeur en circuit seront aussi au programme. Petite restauration sur place et tombola.

Entrée : de 0 à 3 € selon l'âge  
Contacts : 04 42 05 38 05 - [www.rmcc13.net](http://www.rmcc13.net)

### Contrôle gratuit de la vue

**Vendredi 16 octobre**, de 8h30 à 15h à la salle Louis Pélissier, le Lions Club vous propose un contrôle gratuit de votre vision. Cette opération, menée avec l'aide des opticiens de la ville, s'inscrit dans le cadre de la Journée Mondiale de la Vue.



Entrée libre

### Vacances de la Toussaint

Elles auront lieu du **17 octobre au 2 novembre**. Plusieurs structures municipales et associatives mettent en place des animations, stages et ateliers à destination de la jeunesse saint-martinnoise. Pour en savoir plus, consultez le "Pass'Partout", qui sera distribué courant octobre dans tous les établissements scolaires de la commune.

Renseignements : Maison des Associations  
au 04 90 47 81 27



### Compétition de planeurs

Le Rassemblement du Model Club de la Crau organise une compétition individuelle de planeurs équipés d'un moteur électrique de type F5J. Rendez-vous sur la piste du Mas de Rus le **samedi 17 octobre** de 10h à 17h (avec un report possible le dimanche 18 en cas de mauvaises conditions météorologiques).



Renseignements au 06 18 54 71 45

### Salon du Vin et du Goût



visiteurs... **A noter !** Cette manifestation est organisée au profit des œuvres de l'association.

Entrée libre

**S a m e d i 2 4 e t d i m a n c h e 2 5 o c t o b r e**, de 10h à 19h, le Salon du Vin et du Goût s'ouvre au public à la salle Mistral. A l'initiative du Lions Club, il met en lumière tout un éventail de produits régionaux, pour le plus grand plaisir du palais des

### Commémoration du 1<sup>er</sup> novembre

La cérémonie du **dimanche 1<sup>er</sup> novembre** se déroulera en deux temps : à 11h à la place du Souvenir Français et à 11h20 à l'ossuaire du cimetière.

### Sortie au Perthus

La section locale de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, au Maroc et en Tunisie (FNACA) organise courant novembre sa traditionnelle sortie au Perthus. Les inscriptions sont dès à présent ouvertes.

Renseignements au 04 90 47 13 97

### Nourrir les canards

En octobre, la Maison du Tourisme et le service des Espaces Verts vous invitent à assister à deux séances de nourrissage des canards. Rendez-vous à 16h, sur l'îlot de l'arboretum *Le Jardin de Gaston*, les **mercredis 21 et 28 octobre**.

Renseignements à la Maison du Tourisme :  
04 90 47 98 40

### S'inscrire aux Restos du Cœur

La campagne d'hiver des Restos du Cœur débutera la dernière semaine de novembre. Les inscriptions seront ouvertes aux bénéficiaires à **compter du 8 octobre**, jusqu'au début de la campagne. Pour accomplir les différentes formalités, les bénévoles vous reçoivent au local de l'association (situé au Foirail) les **mardis de 14h à 16h** et les **jeudis de 9h à 12h**.

Renseignements au 06 34 28 11 60



### Un pot de miel symbolique

Lors de la Fiest'Assos 2015 (voir photos en page 13), les membres de l'association des Jardins Potagers Familiaux ont offert aux élus le **1<sup>er</sup> pot de miel** issu de la récolte de leur rucher. En espérant que beaucoup d'autres suivront...



### Le CSO recherche des bénévoles

Devant le succès des ateliers à destination des personnes désireuses d'apprendre le Français, le Centre Social les Oliviers (CSO) est à la recherche de bénévoles. Si vous êtes disponible et intéressé, en particulier pour le nouveau créneau du mercredi de 18h à 20h à l'annexe du CSO, n'hésitez pas à vous rapprocher de Mme Pecout, coordinatrice du Pôle Famille.

Renseignements par téléphone ou mail :  
04 90 47 12 33 - [pole-famille@orange.fr](mailto:pole-famille@orange.fr)

### Les choristes sont les bienvenus

Tous les **mardis soirs**, à partir de 20h, les membres du Chœur Saint-Martin répètent à la salle Louis Pélissier (située avenue Nostradamus, sous les locaux de la radio Soleil Fm). Pour ceux qui aiment se distraire en chantant, l'association recherche de nouvelles voix masculines. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à rencontrer les choristes sur place...

# Libre expression municipale

## Groupe majoritaire - Fiers d'être Saint-Martinois - Ensemble, gagnons le défi de notre avenir



Christine GILLES, Adjointe aux Affaires Sociales

La Petite Enfance occupe une place importante et nous nous efforçons de contribuer à l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle des Saint-Martinois.

Ces dernières années, l'attractivité de notre territoire a engendré l'arrivée de nouvelles familles. Pour anticiper ce phénomène, la Commune a créé 20 nouvelles places en crèche en 2012, complétées par 22 places en crèche d'entreprise "La Farandole d'Eliot" en 2013. Au total, la ville dispose de 112 places en accueil collectif. L'évolution des besoins des parents avec la réforme des rythmes scolaires et les horaires atypiques nécessitent l'existence d'autres modes de garde. Ainsi, 77 Assistantes Maternelles agréées proposent 189 places à la journée. Elles permettent un accueil personnalisé, des contrats plus flexibles et leur coût n'est pas systématiquement plus élevé qu'en multi-accueil. La ville cofinance le Relais d'Assistants Maternels (RAM), qui met en lien l'offre et la demande de garde, en étant à l'écoute des professionnels et des parents. Il propose une permanence administrative les vendredis matin sur rendez-vous au Centre Social Les Oliviers (CSO).

D'autre part, le Pôle Petite Enfance à la salle de la Chapelette accueille différentes actions : des temps d'animations organisés par le RAM les lundis et vendredis matins, des ateliers de l'association d'assistantes maternelles "Les Diablotins" et le lieu d'Accueil Enfant-Parents. Ce dernier est destiné aux enfants âgés de 0 à 3 ans accompagnés par un parent tous les jeudis matin (hors vacances scolaires). Les familles se rencontrent et échangent auprès d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels. Il s'agit d'un lieu anonyme et gratuit qui allie jeu et pédagogie.

Afin de poursuivre les actions en faveur du soutien à la parentalité, le CSO vous invite à échanger avec Serge Tisseron sur l'impact de la révolution numérique sur nos enfants et nos ados le 3 octobre à la salle Mistral.

## Groupe de l'opposition - Unis pour l'avenir des Saint-Martinois



Françoise MICHEL - Conseillère municipale - 07.71.23.15.20

«Je vais laisser ma place avant la fin de mon mandat». C'est par ces mots que Claude Vulpian concluait un entretien accordé au journal TPBM (18/08/15) en prétendant ne pas vouloir «s'incruster dans son fauteuil de Maire» (sic). Au regard de l'actualité cette annonce qui ne surprend aucun St-Martinois semble même avoir un effet immédiat. Personne, pour gérer le scandale de la société SIMT, site sur lequel gisent des milliers d'obus et munitions à ciel ouvert. La majorité a refusé de répondre aux sollicitations des médias prétextant une nécessaire discrétion qui cache en fait une absence totale d'implication et de solution dans ce dossier qui la dérange actuellement. Pourtant selon les écoutes téléphoniques dénoncées par l'express\* ce terrain avait toute l'attention du maire lorsqu'il pouvait faire l'affaire des frères Guerini. Se taire devient donc évidemment plus confortable ! Personne, toujours au procès en appel contre la société SPSE à l'origine de la marée noire en Crau. Le tribunal a revu fortement à la baisse les indemnités à verser à la commune. Personne, enfin pour répondre aux inquiétudes des salariés de la SEA et VEOLIA concernant le marché public de l'eau et de l'assainissement. Son attribution à une autre société (pourtant bien connue des élus) pourrait entraîner la suppression de 30 à 40 emplois. Une manifestation s'est tenue devant l'hôtel de ville. Les manifestants ont demandé la démission du Maire ! Une première pour St-Martin-de-Crau ! Bref, depuis quelques mois, côté majorité municipale, c'est plus aucun son, plus aucune image. Cette posture dillettante du Maire aura au moins servi à mettre en lumière le manque d'efficacité de son équipe. Le roi nu de la commune, qui a perdu tous ses soutiens serait bien inspiré de quitter la vie publique avant qu'il ne soit trop tard pour les administrés.

\*[http://www.lexpress.fr/actualite/politique/affaire-guerini-les-extraits-de-leurs-conversations\\_977254.html](http://www.lexpress.fr/actualite/politique/affaire-guerini-les-extraits-de-leurs-conversations_977254.html)

## Groupe de l'opposition - Plus belle ma ville



A. CARGNINO - 0620282803 - andre.cargnino@sfr.fr - facebook : plus BELLE ma VILLE.

A l'instar du gouvernement confronté au chômage, M Vulpian dans son éditto du mois dernier jette l'opprobre sur ceux qui ne seraient pas en lui le «bienheureux» qui soigne son petit peuple.

Pourtant, ici, l'opposition qu'elle soit de droite ou de gauche arrive au même constat : un enfumage permanent, un diktat hors du commun et honte à qui s'y oppose : «Ici, ce n'est pas parfait, mais c'est mieux qu'ailleurs, alors pourquoi vous plaindre... et puis... si cela ne vous plaît pas... personne ne vous retient», dit-il.

Les contradicteurs se font plus rares mais les résultats des dernières élections démontrent qu'un Saint Martinois sur deux est bien en accord avec l'opposition. Exemples : A St Martin, Il n'y a pas de problème de gestion de l'eau ni de pistes cyclables, d'éclairage, de voiries de bruit ou d'entretien d'espaces verts. En fait : tout va bien.

En réalité : les employés de la SEA (Société des eaux d'Arles) dénoncent une manœuvre qui les conduira au chômage. Les voies cyclables, sont pour la plupart impraticables et dangereuses et se résument à un gaspillage de peinture pour sols. Certaines zones,

dites de promenades ne sont plus éclairées le soir sans aucune explication. Les réfections de voiries telles que l'avenue Mendès France ne respectent pas les engagements pris par la municipalité. Les nouveaux lotissements sont délaissés, l'arrosage et l'entretien des espaces verts ignorés. Certains quartiers souffrent de nuisances sonores dues aux passages routiers excessifs et incontrôlés. Pour d'autres les fréquentations diurnes et nocturnes douteuses restent un problème majeur d'où l'exaspération des St Martinois toute mouvance politique confondue. Malgré les demandes écrites et répétées des riverains concernés, aucun engagement promis n'est encore réalisé.

Alors, que faire ? Se soumettre, se révolter ou encourager un départ annoncé.

«Un vrai départ volontaire serait le mieux».

Les tribunes de la libre expression municipale sont rédigées conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal (chapitre VI - Modalités d'exercice du droit d'expression). Ce dernier a été approuvé lors de la séance publique du 24 avril 2014 (délibération n°1). Selon ce règlement intérieur, chaque article doit comprendre un maximum de 2 000 caractères, signatures et espaces compris. Ces articles doivent être transmis selon un calendrier précis auquel l'équipe de rédaction doit se soumettre. Passés les dates et horaires mentionnés sur ce calendrier, la rédaction peut disposer librement des espaces non utilisés.

### A propos des Conseils Municipaux...

Après chaque Conseil Municipal, le compte rendu de la séance publique est affiché dans le hall de l'Hôtel de ville, et les délibérations complètes sont à télécharger via le site Internet de la ville, [www.ville-saint-martin-de-crau.fr](http://www.ville-saint-martin-de-crau.fr), rubrique Municipalité / séances du conseil municipal.

# Infos pratiques

## Vidange des piscines privées

Conformément à la réglementation en vigueur, le rejet des eaux de piscine dans le réseau d'égout, les puits ou les forages est interdit. Il est cependant admis dans le réseau pluvial, quand il existe (en respectant un débit maximum de 5 litres par seconde), ou par épandage sur le terrain du demandeur (en évitant d'inonder le voisinage). Dans les deux cas, il faut au préalable **neutraliser les produits chimiques**, c'est-à-dire éviter tout traitement pendant au moins deux semaines avant la vidange (afin de préserver les écosystèmes). **A noter !** Dans certaines situations, il est impératif de faire appel à un **vidangeur professionnel**. C'est notamment le cas pour les bassins traités à l'eau salée ou pour les utilisateurs d'une fosse septique possédant un terrain trop petit ou imperméable.

Renseignements au 04 90 47 95 67, poste 6719

## Collectes caritatives Emmaüs

Dans la commune, l'association Emmaüs organise la collecte de divers objets en attente d'une seconde vie : encombrants en bon état de marche ou d'usage (électroménager et mobilier), vêtements... Ces biens sont ensuite revendus au profit des bénéficiaires de l'association. Les prochains passages auront lieu les **mercredis 7 et 21 octobre**. Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de contacter les Services Techniques de la ville au 04 90 47 95 67.

## Permanences

### Associations

**Maison des Associations** - Ligue Contre le Cancer, 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis de chaque mois de 10h à 11h - Smac Services, les mercredis de 9h à 12h - **Groupes de paroles d'A3 Arles Camargue** (aide aux aidants) : renseignements au 07 77 28 85 65 - **Salle Louis Pélassier - ARPSM**, les vendredis 23 et 30 octobre de 9h à 11h30 - **Mutuelle de France**, 1<sup>er</sup> vendredi de 9h à 12h - **4 rue des Saules** - Souvenir Français, 1<sup>er</sup> mardi du mois de 16h à 17h - **Médailles Militaires**, 1<sup>er</sup> lundi du mois, dès 17h30 - **FNACA**, jeudi de 18h à 20h - **Anciens Combattants**, 2<sup>ème</sup> vendredi de 18h à 19h - **UNACITA**, mercredi à 17h30 - **Centre paroissial - Secours Catholique**, le lundi de 9h à 11h (renseignements au 06 83 64 55 87) - **20 rue des Compagnons** - **Secours Populaire**, le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires, le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons, le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - **Point Information Jeunesse (PIJ)** - **Permanence de l'Armée de l'Air** (métiers, recrutement possible) uniquement sur rendez-vous au 04 90 47 95 55 - Airfobep "quel air est-il ?" : 04 42 49 35 35 - www.airfobep.org

### Maison du Citoyen

**Pro BTP** les jeudis 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 et 29 octobre sans RDV de 9h à 12h et sur RDV de 14h à 17h au 04 96 20 70 00 - **Avocat** le lundi 5 octobre de 9h à 12h (sans RDV, nombre limité de places) - **Notaire** le lundi 12 octobre de 8h30 à 11h30 (sans RDV, nombre limité de places) - **CLCV** (Consommation Logement et Cadre de Vie) les mardis 13 et 27 octobre de 9h à 12h sans RDV - **CIDFF** (Centre

d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles) le mercredi 21 octobre de 14h30 à 16h30 (sur RDV à l'accueil de la Maison du Citoyen) - **APERS** (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale - Aide aux victimes) le lundi 26 octobre, de 9h à 12h sans rendez-vous, de 14h à 17h sur rendez-vous (pris au 04 42 52 29 00) - Avec ou sans rendez-vous, avant de vous déplacer, n'hésitez pas à vous faire confirmer le maintien des permanences auprès de la Maison du Citoyen au 04 90 47 95 68.

**A noter !** La permanence de l'Association Locale des Consommateurs n'est plus assurée au sein de la structure, mais 7 rue Tardieu BP 40015 13633 Arles Cedex. Renseignements au 04 90 91 42 35 sauf le jeudi.

### Maison de la Justice et du Droit d'Arles

16 av. JF Kennedy - 04 90 52 20 61

Toutes les permanences de la Maison du Citoyen sont également proposées à d'autres horaires à la Maison de la Justice et du Droit. Par ailleurs, vous y retrouverez celles du Conciliateur de Justice, du délégué du Défenseur des Droits, de l'ADIL (droit du logement et de l'habitat), de l'Enfance en danger et du Surendettement.

### Autres

**Aide à l'amélioration de l'habitat pour les propriétaires bailleurs et occupants (OPAH)** : un jeudi sur deux de 9h à 12h au Centre Technique Municipal, rue Alphonse Daudet. Renseignements au 04 90 49 95 62 - **Mairie de Caphan** : Marion Guibert-Estienne, Conseillère Municipale vous reçoit sur rendez-vous au 04 90 96 28 13 - **CSO** : assistantes sociales de la CAF et de la Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM... Renseignements au 04 90 47 40 57.

## Pharmacies de garde

**Du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre** : Pons, 10 avenue des Alpilles - **Du 1<sup>er</sup> au 8 octobre** : Ramel-Florczyk, 66 avenue de la République - **Du 8 au 15 octobre** : Délia Lombard, 7 avenue de la République - **Du 15 au 22 octobre** : Pons, 10 avenue des Alpilles - **Du 22 au 29 octobre** : Nicolau, au Trident - **Du 29 octobre au 5 novembre** : Délia Lombard, 7 avenue de la République. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, vous pouvez également composer le 32 37 (0,34 € / min).

## Médecin de garde

**Entre 20h et 8h** : appeler le centre 15 - **Le samedi de 12h à 20h et le dimanche de 8h à 20h** : appeler directement le médecin de garde au 06 08 53 06 22.

## Avis d'enquêtes

Tout au long de l'année, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) effectue des sondages à Saint-Martin de Crau. Les ménages désignés par le sort pour répondre au questionnaire sont avisés par lettre du passage des enquêteurs. **Jusqu'au 13 octobre 2015**, une enquête est menée sur le thème "Emploi, chômage et inactivité".

## Mariages

Sonia Chenoufi et Nabil El Jabrouni - Aurélie Dumas et Kevin Segura - Samara Martins Da Costa et Christophe Zamora - Céilia Michetti et Guillaume Voulant - Angélique Nagtergale et Charles Barbau - Elena Savinova et Eric Balducci

## Du côté des entreprises

**Votre entreprise est saint-martinoise ? Elle a été créée, a changé d'adresse ou d'activité depuis moins d'un an, vous pouvez la présenter gratuitement dans un prochain numéro de ce journal en contactant le service communication au 04 90 47 98 42.**

### Création(s)

**A Crau Bières** - Ouverte en mai 2015, cette enseigne est spécialisée dans la vente à emporter d'une sélection de plus de 130 bières du monde, en provenance de tous les continents. Elle propose également la location et la vente de matériels pour animations et événements particuliers.

Contacts - 4 rue des Gardians - Tél. : 09 81 46 40 33 acraubières@outlook.fr - Facebook : A Crau Bières



**Artisan plombier des Alpilles** - Depuis juillet 2015, cette entreprise vous propose ses services de dépannage (avec intervention rapide), de rénovation et d'installation sanitaire.

Contacts - Tél. : 06 30 93 06 29 artisanplombierdesalpilles@gmail.com



**Blanchisserie de la Crau** - Les prestations de cette entreprise, en activité depuis juillet 2015, sont diverses : blanchisserie, repassage au kilo, pressing et travaux de couture.

Contacts - 20 rue du Mérinos, ZA du Cabrau - Tél. : 09 81 82 80 91 - blanchisseriesdelacrau@gmail.com



**Guillaume Dias, nutritionniste** - Depuis septembre 2015, ce nutritionniste propose des consultations à domicile ouvertes à tous, sur rendez-vous uniquement.

Contacts - Tél. : 06 20 04 12 99 - g.dias@hotmail.fr



### Changement(s) d'adresse

**JCD Coiffure Homme** - En mai 2015, ce salon de coiffure a déménagé de quelques mètres pour vous accueillir dans un local plus spacieux et mieux adapté. Il reçoit toujours sans rendez-vous.

Contacts - 6 bis rue du Mérinos, ZA du Cabrau - Tél. : 04 90 47 29 81



Les commandes peuvent s'effectuer la veille pour le lendemain

fioul.services.provence@gmail.com - Tél. 04 90 91 03 40 - Fax. 04 90 91 10 22  
10 rue Denis PAPIN - ZI du bois de Leuze - 13310 St Martin de Crau



**Fabien DUGAS**

1 nouveau client parrainé  
=  
1 réduction de 15 € par contrat

1b, Av de Plaisance - 13310 SAINT MARTIN DE CRAU  
agence.dugassmc@axa.fr - Tél. 04 90 47 19 56  
1 bis, rue Emile Fassin - ARLES - Tél. 04 90 93 99 20

## Cérémonies de jumelage

Le 25 juillet à Saint-Martin de Crau et le 12 septembre à Manerbio (voir article en page 7)



De nombreuses vitrines italiennes étaient décorées aux couleurs de la France

## "Origine" Le 29 août Spectacle organisé par le CDC



# images

## Fiest'Assos

Le 5 septembre

Organisée par la Municipalité,  
cette 10<sup>ème</sup> édition a connu un franc succès



# 35<sup>ème</sup> finale des vaches cocardières

Le 12 septembre

Organisée par le Club Taurin Paul Ricard  
A cette occasion, la manade Lescot a fêté ses 140 ans d'existence



© Gérard Marin

# Journées du Patrimoine

Les 19 et 20 septembre



# images

## Ouverture de la saison culturelle

Le 19 septembre

Organisée par le CDC, avec à l'affiche le concert de "The Littles"



## Vide-greniers

Le 20 septembre

Organisé par l'Amicale des Employés Municipaux



## Championnat philatélique

Le 20 septembre

Organisé par l'Amicale Crau Philatélie



# JSM

JARDINS SAINT MARTINOIS

Tél. 04 90 47 91 48

Lieu dit Mas Granier - Rte d'Eyguières - 13310 SAINT-MARTIN DE CRAU  
www.jardins-saintmartinois-13.com - jardins.stmartinois@bbox.fr

Aménage et entretien vos parcs et jardins

- Elagage, abattage, taille, dessouchage
- Arrosage • Fournitures : sable - gravier - terre végétale ...
- Terrassement

**50%**  
DEDUCTIBLE  
DE VOS IMPOTS  
Contactez-nous

Mutuelle des Services Publics

Permanence St Martin  
Mairie amicale  
Tous les Samedi de 9h à 12h00  
Mme Gaudello  
06 96 20 03 28

## PEINTURE LACOMA

A votre service depuis 1973

Peinture - Décoration - Revêtements Sols et Murs  
Ravalements de façades

8, Rue Albert Einstein - Zone du Salat - 13310 SAINT-MARTIN DE CRAU  
Tél : 04 90 47 23 22 - Port. : 06 62 66 64 08  
www.peinturelacoma.com

## BRICO MARCHÉ

**HORAIRES D'OUVERTURE :**

Du lundi au samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00

**SAINT-MARTIN DE CRAU**

13, RUE DE LA TRANSHUMANCE - 04 90 18 70 20

**InterMarché SUPER**

LeDRIVE N'hésitez pas à passer commande !  
du lundi au samedi

Les Mousquetaires

GAZ 24 H / 24

"POINT CHAUD"  
Formule déjeuner à partir de 4,90€  
pizza préparée sur place  
Sandwich, Panini.

Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30  
Dimanche de 8h30 à 12h

15, Rue de la Transhumance - Zone du Cabrau  
13310 ST-MARTIN DE CRAU - Tél. 04 90 47 04 34

## SARL IMMO CONSEIL

• EXCLUSIVITE TERRAIN  
A BATIR SUR ARLES :  
394m<sup>2</sup> entièrement  
viabilisé.  
Pour 119.000 €

• EXCLUSIVITE TERRAIN  
A BATIR SUR ARLES :  
413m<sup>2</sup> entièrement  
viabilisé.  
Pour 122.000 €

2, Rue du Président Wilson - 13200 ARLES - ☎ 04 90 93 46 19

# Agenda

## Festivités

**Foire d'Automne** - Voir page 8  
**Dimanche 11 octobre**

**Semaine du Goût** - Voir page 8  
**Du 12 au 17 octobre**

## Spectacles

**Michael Jones** - Voir page 8  
**Samedi 3 octobre, CDC**

**Orchestre National de Barbès**  
Voir ci-contre  
**Samedi 17 octobre, CDC**

## Expo

**"Vive les mariés !"**  
**Jusqu'au 3 octobre, Médiathèque**

**Michel Mauche** - Voir page 8  
**Jusqu'au 10 octobre, CDC**

**"Rencontres photographiques"** - Voir page 7  
**Du 30 septembre au 31 octobre, MCN**

**"La Crau, entre Camargue et Alpilles"** - Voir page 7

**Jusqu'au 16 mai 2016, Maison de la Crau**

**"Les abeilles"** - Voir page 8  
**Du 6 au 28 octobre, Médiathèque**

**Artistes peintres et Créateurs de la Crau** - Voir page 8

**Dimanche 11 octobre, salle des Fêtes**

**"Quinzaine de l'Orient"** - Voir page 8  
**Du 12 au 24 octobre, CDC**

**Manola Ruffato Martin** - Voir page 8  
**Du 26 octobre au 7 novembre, CDC**

**Projet SCOT** - Voir page 6  
**Du 26 au 30 octobre, hall d'accueil de la Mairie**

**OPAH** - Voir page 6  
**Du 26 au 30 octobre, Pôle Aménagement**

**Du 2 novembre au 30 décembre, hall d'accueil de la Mairie**

## Sport

**Foalée de la Crau** - Voir page 9  
**Samedi 3 octobre, Baisse de Raillon**

**Cross du collège**  
**Vendredi 16 octobre dès 9h, stade des Alpilles**

**Randonnées Association Cimes**  
**Jeudi 8 octobre** : Miramas le Vieux - **Dimanche 18 octobre** : le Canet - **Jeudi 22 octobre** : Goult - **Dimanche 1<sup>er</sup> novembre** : Coudoux et Eguilles  
Renseignements : 04 90 47 06 80

**Randonneurs Saint-Martinois**  
**Dimanche 4 octobre** : Alpilles - **Dimanches 11 et 18 octobre** : Gard - **Dimanche 25 octobre** : Salon de Provence - **Les 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre** : Verdon  
Renseignements : 04 90 47 00 24

## Et aussi...

**Mois "Art et essai"** - Voir page 8  
**Jusqu'au 27 octobre, cinéma le Galet**

**Conférence "Grandir avec les écrans"** - Voir page 9

**Samedi 3 octobre, salle Mistral**

**Braderie du Secours Populaire** - Voir page 9

**Samedi 3 octobre, salle des Fêtes**

**Vide-greniers des écoles**  
Voir page 9

**Dimanches 4 et 11 octobre**

**Opération "brioches"**  
Voir page 9

**Du 5 au 11 octobre**

**Inauguration d'une classe**  
Voir page 2

**Mardi 6 octobre, Lion d'Or**

**Connaissance du Monde**  
Voir page 8

**Mardi 6 octobre, CDC**

**Bienvenue chez vous**  
Voir page 6

**Du 9 octobre au 1<sup>er</sup> novembre**

**Sortie nature de la Maison de la Crau** - Voir page 7

**Vendredi 9 octobre**

**"Boîte aux (Belles) Lettres"** - Voir page 8

**Vendredi 9 octobre, Médiathèque**

**"Visionnage de photos"** - Voir page 7

**Samedi 10 octobre, MCN**

**Salon de la maquette**  
Voir page 9

**Les 10 et 11 octobre, salle Mistral**

**Réunion publique** - Voir page 6

**Mercredi 14 octobre, salle Aquì Sian Bèn**

**"Raconte-moi une histoire"**  
Voir page 8  
**Mercredi 14 octobre, Médiathèque**

**Sorties nature de la MCN**  
Voir page 7

**Les 15 et 22 octobre**

**Journée Mondiale de la Vue**  
Voir page 9

**Vendredi 16 octobre, salle Louis Pelissier**

**Animations vacances**  
Voir page 9

**Du 19 au 30 octobre**

**Inauguration du Pôle Jeunesse** - Voir page 4

**Vendredi 16 octobre**

**Compétition de planeurs** - Voir page 9

**Samedi 17 octobre**

**Chantier participatif**  
Voir page 7

**Samedi 17 octobre, Maison de la Crau**

**Goûter conté Miel** - Voir page 8

**Samedi 17 octobre, Médiathèque**

**Repas de passionnés de photos** - Voir page 7

**Dimanche 18 octobre, MCN**

**Salon du Vin et du Goût**  
Voir page 9

**Les 24 et 25 octobre, salle Mistral**

**Conférence sur les abeilles** - Voir page 8

**Samedi 24 octobre, Médiathèque**

**Lectures frissonnantes**  
Voir page 8

**Vendredi 30 octobre, Médiathèque**

**Commémoration patriotique**  
Voir page 9

**Dimanche 1<sup>er</sup> novembre**

## Orchestre National de Barbès

Samedi 17 octobre à 21h, après un premier passage mémorable en 2012, l'Orchestre National de Barbès (ONB) revient sur la scène du Galet. Avec le concert de Michael Jones (voir page 8), cette soirée est l'un des moments phares du début de la saison culturelle du Centre de Développement Culturel (CDC).



Lors du dernier concert de l'ONB au CDC, en janvier 2012

Avec plus de 1 000 concerts à leur actif, en France comme à l'étranger, les membres de l'ONB n'en finissent plus de séduire le public ! Véritable symbole de métissage, le groupe se revendique à l'image de la France actuelle : "un patchwork multiculturel et énergétique, intelligent et irrésistiblement festif.". Et ce n'est pas le public saint-martinois qui le contredirait ! Lors de son dernier spectacle au CDC, porté par l'ambiance, l'assistance n'avait pas résisté à l'envie de se lever et de danser à leurs côtés.

Leur univers musical est le fruit d'un brassage entre les sons d'Afrique du Nord (châabi, raï, gnawa) et tout ce qui leur passe par la tête : rock, reggae, ska... A l'occasion de ses 18 ans de tournée, l'ONB présente son nouvel opus, "Dame de Cœur", qui met à l'honneur quelques amies chanteuses dans d'improbables duos.

**Tarif plein : 22 € - Tarif réduit : 19 €**  
**Renseignements au 04 90 47 06 80**  
**Site Internet : www.cdc-smc.fr**

## A la Médiathèque

"L'abeille", éditions Mango Jeunesse - Avec des photos remarquables, cet ouvrage est à la fois simple et très bien documenté : de quoi assouvir la curiosité des enfants comme des plus grands. Vous saurez, après l'avoir lu, reconnaître les abeilles qui piquent de celles qui sont inoffensives. La pollinisation, les reines, les ouvrières, les nids n'auront plus aucun secret pour vous...

"L'étrange silence des abeilles" de Vincent Tardieu (littérature adulte) - "To bee or not to bee"... Imaginez un monde où auraient disparu le miel, mais aussi les fruits, le café, le chocolat : voilà ce que serait un monde sans abeilles. D'une manière qui semble inexorable, la population des abeilles ne cesse de diminuer. Ce livre fait l'inventaire des causes multiples de cette disparition, et des moyens à déployer pour y remédier, avant qu'il ne soit trop tard...

### Le CD/DVD du mois

"Mireille l'abeille" d'après Antoon Krings (série de 5 DVD) - Destinée aux petits (à partir de 2 ans), la série de courts films d'animation "Drôles de petites bêtes" aborde l'univers captivant des insectes. A travers les aventures de Mireille, mais aussi de Léon le bourdon, Huguette la guêpe ou Marie la fourmi, découvrez l'univers des hyménoptères dès le plus jeune âge, tout en s'amusant...

**Horaires d'ouverture de la Médiathèque, de septembre à juin**  
**Mardi, mercredi et vendredi : 9h30/12h30 et 13h30/18h30**  
**Samedi : 9h30/12h30 et 14h/17h**

**Prochainement...** Bourse aux jouets, le 22 novembre



**"La radio à mettre entre toutes les oreilles"**

Retrouvez vos émissions hebdomadaires - Mardi, de 19h à 20h : "Le Sunhit", une nouvelle émission avec le classement des singles du moment - Mercredi, de 9h à 10h : Top 20 Français - Jeudi de 9h à 10h : "Panorama", l'agenda culturel de la région - Vendredi, de 8h30 à 10h : "Jack in the box", le rendez-vous country. Dimanche, de 8h30 à 10h : "Souvenirs-souvenirs", de retour le 25 octobre avec des musiques des 60-70. Autre nouveauté : "BUZZ", une émission mensuelle avec la Médiathèque à retrouver un lundi par mois à 20h (rediffusion le samedi suivant à 14h). A noter ! Soleil Fm sera partenaire du **Salon du Vin et du Goût**, les 24 et 25 octobre à la salle Mistral, avec des interviews et des directs toute la journée. Responsables d'association, vous organisez une manifestation, Soleil Fm vous propose de l'annoncer à l'antenne et sur le site de Soleil Fm. N'hésitez pas à nous contacter ! Toutes les informations et les interviews sont disponibles 24h/24 sur le [www.soleilfm.com](http://www.soleilfm.com).  
B.P. 04 016 - Place François Mitterrand - 13551 Saint-Martin-de-Crau cedex  
Tél. : 04 90 47 15 26 - Fax 04 90 47 30 44 - Courriel : [contact@soleilfm.com](mailto:contact@soleilfm.com)

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - [www.saintmartindecrau.fr](http://www.saintmartindecrau.fr) - Date de dépôt légal : 26/01/2011 - N° ISSN : 1636-1652

Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Claude Vulpian / Rédaction Service Communication : Vardja Kasmi, Delphine Munier et Aurélie Faure / Tél. 04 90 47 98 42 - Courriel : [communication@stmartindecrau.fr](mailto:communication@stmartindecrau.fr)

Maquette/Régie Publicitaire Régie Commedia 04 90 47 39 66 - Impression Groupe Riccobono : rue du Liège - ZA les Ferrières - 83490 Le Muy - Photos Service Communication - Distribution SB Distribution - Tirage 6500 ex.